

AVIS PUBLIC

Est par la présente, donné par la soussignée, Marie-France Matteau, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis-vous est donné que le règlement :

2020-466 décrétant les modalités de prise en charge de l'entretien partiel des rues Chantal et Sonia par la municipalité pour la période estivale 2020

A été adopté lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 18 septembre 2020 et est en vigueur.

Le règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville au 3488, route Principale, à Wentworth-Nord, durant les heures régulières de travail, soit de 8 h30 à 12 h et de 12 30 à 16 h30, du lundi au vendredi.

DONNÉ à Wentworth-Nord, ce 29e jour de septembre 2020

Marie-France Matteau

Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h le 29^e jour de septembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29e jour de septembre 2020

Marie-France Matteau

Directrice générale et Secrétaire-trésorière